

Peyzac le Moustier

Flash Info n°6 Novembre 2017



[Recyclage](#)

[Association](#)

[Nature](#)

[Amis étrangers](#)

[Le Verre](#)

[Roc en Rives](#)

[La pyrale du Buis](#)

[Articles in English](#)

État civil



Félicitations à Julien et Justine CHROBAK de la Besse, pour la naissance de leur fille Prune le 17 septembre 2017 .



Sport



Voilà l'édition 2017 terminée !!! Comme l'année dernière, de nombreux jeunes sont venus pour essayer de remporter le trophée régional des jeunes VVTistes sur les chemins de Peyzac le Moustier. Et la course pour adultes à toujours autant de succès. A l'année prochaine !

Le rallye équestre organisé par l'association Le Cheval en Pays de Salviac et la fédération nationale Equiliberté a remporté un grand succès et a suscité beaucoup d'admiration.

Nature

La Pyrale du Buis



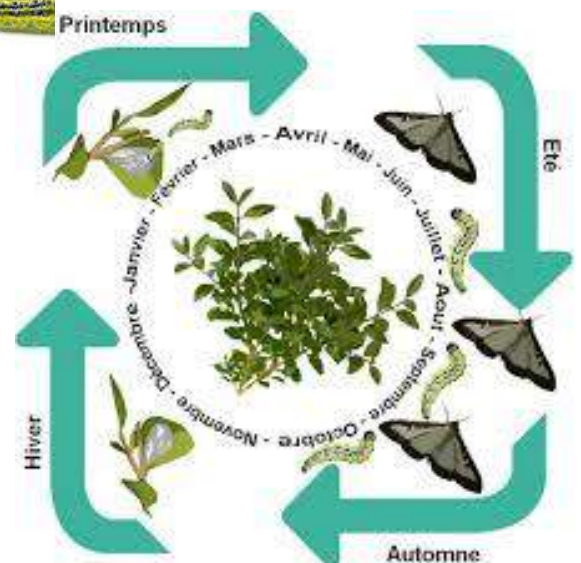
Printemps

La pyrale du buis est originaire d'Asie. C'est une chenille qui se nourrit uniquement de feuilles de buis. Elle peut faire dépérir un buis en 15 jours si l'on n'intervient pas.

Si vous détectez en ce moment des cocons d'hivernage, c'est le moment de les détruire. Au stade larvaire, il est difficile de reconnaître la pyrale du buis. Elle se transforme en chenille verte très reconnaissable avant d'évoluer en nymphe pour enfin devenir un papillon blanc et brun.

Vous pouvez retirer manuellement celles que vous voyez. Cette surveillance physique doit être complétée par la mise en place de pièges à phéromones qui devront être installés dès le mois d'avril lors de la fin d'hivernage des chenilles.

Plus de renseignements sur le site du Conseil Départemental de la Dordogne.



Tri, recyclage



Depuis 2005, le centre de stockage des déchets met à la dispositions des habitants des stickers « Pas de pub » à coller sur les boîtes aux lettres, pour limiter la production de déchets papiers. Adressez-vous à la mairie ou au SMD3 (05 53 45 58 90).



La recyclerie de Montignac (au-dessus du parking du collège) gère un centre de collecte, de valorisation, de vente et de sensibilisation à l'environnement. Sa boutique est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h. Vous pouvez consulter le site internet lepiedalleztrier.com ou téléphoner aux responsables de la recyclerie (05 24 16 60 37 ou 06 64 45 23 60).



Un container de récupération de textile a été installé sur le parking du cimetière du Moustier par le centre Le Relais (créé par la communauté d'Emmaüs).

En donnant au Relais les vêtements, les chaussures, le linge de maison et la petite maroquinerie dont vous ne vous servez plus, vous faites un petit geste pour une grande cause.

Vous participez à la protection de l'environnement, car les matériaux collectés par le Relais – près de 90 000 tonnes en 2012 – sont valorisés à 90 %. Ce sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés.

Le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces vêtements sont acheminés vers 14 centres de tri pour subir différents conditionnements selon leur état et leur qualité. Cette activité contribue à l'insertion de personnes en difficulté par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



Sécurité

L'hiver approche et le froid s'installe. Faites vérifier le bon fonctionnement de vos appareils de chauffage pour parer au danger du monoxyde de carbone (CO). Pensez-y, c'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel !

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence, pétrole, etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si leurs conditions de fonctionnement ne sont pas bonnes, de produire du monoxyde de carbone.



Opération de sécurisation du Moustier (création d'une chicane inscrite au programme 2018-2019). Pour sécuriser la traversée du Moustier, le conseil municipal a décidé d'installer un radar pédagogique dans le but de sensibiliser les automobilistes à la vitesse excessive à l'entrée du bourg.

#TousTouchés

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Dans le cadre du renforcement du service incendie sur le territoire de Peyzac le Moustier, la commune a procédé à l'installation d'une borne incendie au lieu dit La Valette avec l'autorisation de Mr Prestat (propriétaire du lieu) pour couvrir les secteurs La Valette, La Besse et Pouillac. La borne a été entièrement financée par la commune, n'étant pas prise en charge par les services de l'état.



Borne électrique



Suite au dernier flash-info du mois d'août, nous vous informons que la borne de recharge des véhicules électriques est à présent en service sur le parking de la salle des fêtes Jean Veyret.





la carte d'identité à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Ma pré-demande en ligne

Je gagne du temps

Mon titre est plus sûr

demarches.interieur.gouv.fr
Pour m'informer et connaître la liste des mairies où déposer mon dossier.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

La simplification des démarches administratives se poursuit. Il est maintenant possible d'obtenir des certificats d'immatriculation de véhicule sans se rendre à la préfecture.

Il suffit de se rendre sur le site <https://ants.gouv.fr> et de suivre les indications qui vous seront données.

Nous vous rappelons que la mairie c'est portée candidate à un partenariat de proximité dont le but est d'offrir aux usagers la possibilité de faire les demandes en lignes par l'intermédiaire du secrétariat.

La commune a obtenu une aide financière pour l'acquisition d'un équipement numérique qui est maintenant opérationnel.

Nous restons votre premier interlocuteur dans vos démarches auprès de l'administration.



le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Dès le 15 mai dans le Val-d'Oise

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

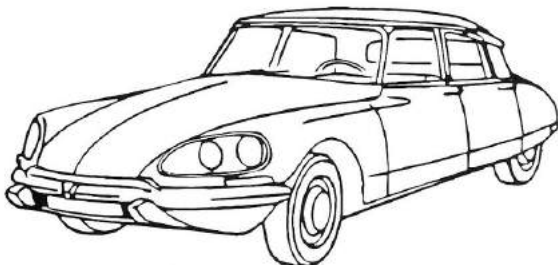
Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !



Actu



L'inscription sur les listes électorales est possible du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année, mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens. Dès leur 16^{ème} anniversaire et pendant les 3 mois suivants, se présenter en Mairie muni du livret de famille.



Plans de prévention de risque inondation

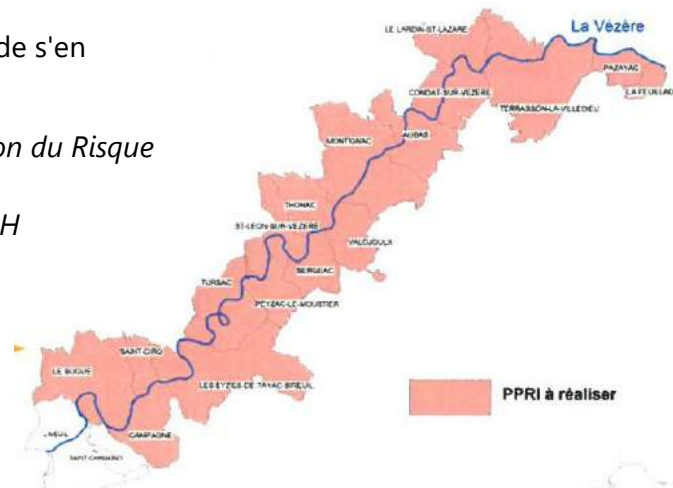
En France, une commune sur trois est concernée par le risque d'inondation. Face à ce risque, dont les dégâts sont estimés en moyenne à 250 M€ par an, l'État a lancé une étude des phénomènes d'inondation. En Dordogne, où plus de 200 communes sont concernées, l'étude porte actuellement sur la révision des Plans de Prévention du Risque Inondation pour 17 communes riveraines de la Vézère.



Les objectifs :

- Mieux connaître les phénomènes locaux d'inondation,
- Préserver le champ d'expansion des crues en maintenant le libre écoulement des eaux,
- Définir des actions en vue de protéger les personnes et les biens,
- Sensibiliser et informer la population sur le risque et les moyens de s'en protéger

*Réunion publique d'information sur la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation de la rivière Vézère :
Lundi 18 décembre 2017 à Montignac salle des fêtes à 18H*



Communauté de communes vallée de l'homme



Pour trouver un bon équilibre entre performance énergétique et qualité architecturale, le binôme conseiller Info Energie et Architecte Conseil du CAUE vous accompagne

Profitez de conseils gratuits 1 à 2 fois par mois sur rendez vous, au Bugue, Montignac ou Rouffignac St Cernin.

Contact@cc-vh.fr 05 53 02 50 20

La CCVH (Communauté des Communes de la Vallée de l'Homme) entreprend l'élaboration d'un PLUi qui remplacera la carte communale / le plan local d'urbanisme.

L'intercommunalité représente l'échelle idéale pour mettre en commun les moyens et les compétences afin d'aboutir à un aménagement du territoire équilibré, solidaire et durable qui couvrira nos 28 communes.

Une large concertation est prévue au cours de l'élaboration du PLUi. Site internet et blog dédié : <http://www.cc-valleedelhomme.fr/plu-intercommunal/blog/>

Pour s'informer sur l'avancement du dossier, veuillez consulter www.cc-valleedelhomme.fr/plu-intercommunal/

Projet du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Après le lancement du PLUi, le diagnostic sera élaboré par le PADD, qui définira :

- Les orientations, les politiques d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme, les espaces naturels, agricoles et forestiers et la préservation de l'environnement.
- L'orientation générale de l'habitat, du transport et des réseaux d'énergie, le développement des équipements commerciaux, le développement économique et celui des loisirs.

Il fixe des objectifs chiffrés pour l'usage raisonnable de l'espace et l'étalement urbain.



Urbanisme



Toute personne projetant d'effectuer des travaux de construction, de rénovation et d'extension doit se présenter à la mairie afin de connaître les démarches administratives obligatoires.

Cette démarche doit se faire avant le démarrage des travaux.

Le Guichet Unique (Les Eyzies) reste à votre disposition pour répondre à vos questions et accompagner vos démarches administratives et techniques.



Environnement



Suite à une demande de la commune concernant les platanes situés à la salle des fêtes Jean Veyret et appartenant au Conseil Départemental de la Dordogne, le responsable du service Pôle Paysager et Espace Vert s'est rendu sur place, le 7 novembre, en présence du 1er adjoint de Peyzac le Moustier.

Il a rappelé qu'à ce titre ces arbres ont fait l'objet de taille pluriannuelle

- 2007 et 2013 taille entretien en régie

La prochaine taille aura lieu en 2019.

Note du 27/11/2017 du conseil départemental paysager



Vous pouvez participer à l'embellissement et à la mise en ombrage du parking de la salle des fêtes Jean Veyret en parrainant la plantation d'un arbre. Un panneau à son pied indiquera son espèce, la date de plantation et le nom du donneur. Pour tout renseignement adressez-vous à Lydie, au secrétariat de la mairie.



Randonnée

La boucle des points de vue

Véritable chemin du Périgord noir, ce circuit au départ de Peyzac le Moustier vous permettra de découvrir des panoramas sur la vallée de la Vézère et le Sarladais. Plusieurs sources-lavoirs jalonnent cet itinéraire qui offre en outre une flore abondante et diversifiée.

Durée: 2h30 distance 9km.

La carte est disponible gratuitement à la mairie.



L'ASSOCIATION DE ROC EN RIVES

Créée en 2014 par des habitants de Peyzac le Moustier, elle a su s'enrichir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux membres au fil des années. Aujourd'hui riche d'une trentaine de membres, elle est déclarée d'utilité publique et est activement soutenue par les élus de notre commune.



Cette association, c'est la vôtre ! Elle s'est donnée pour mission d'accueillir les projets de ses membres dans le cadre de son domaine d'actions : le développement culturel du village et la mise en avant de son patrimoine aussi bien historique qu'architectural.

De nombreuses activités ont vu le jour depuis la création de l'association. Des vides-greniers et ateliers d'artistes.



Des repas à thèmes, moments de convivialité et occasions de rencontres festives.



Des visites guidées par les propriétaires de lieux d'exception et suivies d'un verre de l'amitié, ce sont nos incontournables « apéro-musée » !



La fin de cette année est marquée par la récente mise en place d'ateliers d'expression théâtrale, animés par Florence. Le principe est d'organiser

des scénettes durant lesquelles les intervenants sont auteurs, metteurs en scènes et acteurs. Les improvisations qui en découlent sont systématiquement à l'origine de fous rires !



Et bien sûr le festival pop-rock, géré par Max : « Les moustériens en musique ». On se donne rendez-vous le 1^{er} Août 2018 !



Dernières minutes !

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 portant sur la modernisation de la justice du XXI^e siècle modifie les dispositions relatives au Pacte Civil de Solidarité (PACS). À partir du 1^{er} novembre 2017, selon l'article 114, IV de la loi justice du XXI^e siècle, la gestion des PACS sera assurée par l'officier ou l'officière d'état civil. Ceux qui souhaitent conclure un PACS sont invités à contacter le secrétariat.



Le Prénom

-Possibilité de modifier un prénom en s'adressant à votre mairie de domicile ou de naissance.

Texte de réf. : art. 56 de la loi n°2016-1547 du 18/11/2016. Entrée en vigueur le 20/11/2016, circulaire du 17/02/2017 n°JUSC1701863C.

Toute personne peut, pour une raison légitime, demander la suppression, l'ajout ou la modification d'un prénom.

La mairie se tient à votre disposition pour vos demandes éventuelles.



La boîte à livre installée sur la place du Moustier ayant remporté un franc succès, nous envisageons d'en installer une à Peyzac.

« Lisez-moi Emportez-moi »
« Échangez -moi contre un autre livre »



Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 6 janvier 2018 à 18h30 à la salle des fêtes Jean Veyret.

Amis étrangers

A textile recycling container has been installed on the Le Moustier cemetery car park by Le Relais, a centre set up by the Emmaüs community. By depositing your old clothes, shoes, linen, and small leather goods there, you can contribute to environmental preservation and to the reintegration of persons in difficulty, who will be employed at one of 14 recycling centres processing 1,800 tonnes of textiles a week.



By sponsoring the planting of a tree, you can make the village hall car park more attractive and shady. A plaque at the foot of the tree will indicate the species, planting date, and donor's name. Please ask Lydie at the town hall secretariat for more information.

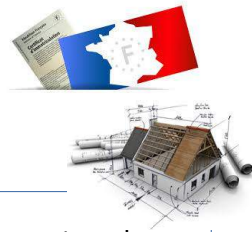
Amis étrangers



The 2017 event is over and as with last year attracted a large number of youngsters competing for the regional young mountain bikers trophy on the paths of Peyzac le Moustier. The adults' race was equally successful. Roll on next year!

Life is getting easier! You now don't need to go to the Prefecture for a vehicle registration certificate; it can be applied for online at <https://ants.gouv.fr>.

Online applications can also now be made at the town hall through its recently acquired digital facility.



Anyone intending to build, renovate, or extend a property must seek advice from the town hall on the relevant mandatory administrative procedures before any building work begins.

The Guichet Unique at Les Eyzies is available to answer your questions and help you with the administrative and technical procedures.

The Montignac recycling centre (above the college car park) collects, recycles, markets materials for recycling, and provides environmental education. Its shop is open from 10.00 to 18.00 on Wednesday and Saturday. More information at lepiedalleztrier.com, or call 05 24 16 60 37 ou 06 64 45 23 60.



The horse rally organized by Le Cheval en Pays de Salviac and the national federation Equiliberté was a great success with both participants and spectators.



« Pas de pub » ('No ads, please') stickers for you to put on your letter box and thus reduce the amount of paper wasted can be obtained from the town hall or the SMD3 (tel. 05 53 45 58 90).

With the arrival of winter and the cold weather, make sure you check your heating appliances to counter any risk of carbon monoxide. This is an invisible, odorless, toxic gas that can easily cause death. Any heating or lighting appliance that burns natural gas, wood, coal, oil, butane, propane, petrol, or kerosene can, if not properly serviced and operated, produce carbon monoxide.



The box tree moth is an introduced species, native to Asia, whose caterpillars feed solely on box leaves. It can kill a box tree in two weeks if no action is taken.

If you find any hibernating cocoons, now is the time to act. The larvae are difficult to identify. They transform into easily recognizable green caterpillars, which eventually metamorphose as white and brown butterflies.

Any cocoons you see can be removed by hand, after which you should set up pheromone traps before the caterpillars finish hibernating in April.

Further information can be obtained from the website of the Conseil Départemental de la Dordogne.

The book box installed on the square at Le Moustier has been a great success. We are now thinking of installing one at Peyzac.



The terminal for recharging electric cars, announced in our last issue, is now operational on the car park at the village hall.



As part of the road safety programme for Le Moustier, with the installation of a chicane planned in 2018-19, the town council has decided to install a radar display in order to warn motorists of excessive speeds as they enter the village.

As part of the improvements to the fire service facilities at Peyzac le Moustier, the commune has installed a fire hydrant at La Valette, with the permission of Mr Prestat, the owner of the site. The hydrant, which will cover La Valette, La Besse, and Pouillac, has been entirely financed by the commune, with no state funding.

*LA COMMUNE DE PEYZAC LE MOUSTIER
SOUTIENT
LA SPA ET 30 MILLIONS D'AMIS*

